

SANTE

PAI Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour l'enfant atteint d'une maladie chronique, allergie ou intolérance alimentaire.

L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement, se sentir en sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est un document écrit élaboré par la famille, le directeur de l'établissement, le médecin de la structure d'accueil à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Nous accepterons uniquement les PAI complets dans une boîte fermée au nom et prénom de l'enfant et fournie par la famille.

SOINS OCCASIONNELS La délivrance de médicaments ne sera possible qu'avec une ordonnance du médecin et une autorisation des parents

A SAVOIR

Les Accueils de loisirs sont des Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM), soumis à la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) en matière de : taux d'encadrement, personnels diplômés, locaux adaptés, activités diverses, matériels pédagogiques, normes d'hygiène de santé et de sécurité.

Pour toutes inscriptions, toutes annulations et facturations:

cantines.sivom@orange.fr [05.61.30.03.28](tel:05.61.30.03.28)

Ouverture au public: lundi au jeudi 9h-13h rendez-vous conseillé.

LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

Responsable service animation:

animation-coumelgendre@orange.fr [05.61.30.03.28](tel:05.61.30.03.28)

Présence au bureau mardi, mercredi, vendredi rendez-vous conseillé.

LIVRET D'ACCUEIL 2020/2021



Accueil de Loisirs Sans Hébergement Extra-scolaire

3-11 ans

NOTRE FONCTIONNEMENT

LES MERCREDIS APRES MIDI

ALSH MATERNEL

L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 6 ans sur le site de la maternelle à 11h50 et les conduit dans les locaux de l'école élémentaire où se déroule l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

Pour s'y rendre en toute sécurité les enfants sortent par le portail rue Maurice Aribault (maternelle) et longent les trottoirs jusqu'à l'école élémentaire.

La pause méridienne se poursuit après le repas par divers jeux de loisirs dans l'école et se termine par un moment de détente, de temps calme ou sieste pour les plus petits animé par l'équipe d'animation. Des projets d'activités sont proposés ensuite aux enfants. Le goûter est fourni par le SIVOM .

ALSH ELEMENTAIRE

Les enfants de l'élémentaire sont accueillis dans la salle motricité 11h40 où les animateurs font l'appel. Un temps d'échanges et de retrouvailles en temps libre qui permet d'attendre l'arrivée des enfants de la maternelle.

Le temps de repas est ensuite partagé dans la salle de restauration avec les enfants de maternelle.

Les départs et arrivées échelonnées de certains enfants ont lieu à 13h30. Ceux qui restent participent à un temps calme.

La journée continue avec un choix d'activités proposées par les animateurs.

Le goûter est fourni par le SIVOM.

VACANCES SCOLAIRES

L'essentiel est de permettre à l'enfant de 3 à 11 ans de vivre un temps de vacances, de détente, de loisirs, de plaisir.

Des semaines à thèmes, des sorties, des pique-niques, des intervenants extérieurs offrant des activités innovantes...sont proposées.

PARENTS S'il Vous Plaît...

Merci de marquer les affaires de vos enfants avec noms et prénoms

Nous accompagnons les enfants à être responsables de leurs affaires personnelles

L'ALSH Extra Scolaire VOUS ACCUEILLE

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement extra scolaire concerne les accueils des mercredis après-midi et des vacances scolaires et se déroule dans les locaux de l'école élémentaire

L'équipe d'animation, est composée de professionnels de l'enfance et de la petite enfance diplômés ou en cours de formation. Elle est constituée d'un responsable du service animation, de directeurs, d'animateurs référents et d'animateurs.

L'équipe est présente pour accueillir, pour assurer le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée.

Ces temps d'animation sont des temps de loisirs éducatifs, qui s'articulent sur les repos du temps scolaire.

Les enfants accueillis ont de 3 à 11 ans.

Nous travaillons avec un public maternel et élémentaire et proposons des activités diverses et variées suivant les tranches d'âges. Les spécificités des âges nous amènent à respecter les besoins des enfants en observant leurs capacités motrices et psychomotrices, afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Nous souhaitons offrir une approche ludique des temps proposés, nous voulons considérer l'enfant en tant qu'individu avec ses particularités, capable de choix, en le positionnant au centre de toute action.

La signature de l'adulte responsable est obligatoire lors des départs des enfants.

Pour les accueils des mercredis après-midi et des vacances scolaires votre enfant doit être inscrit préalablement auprès du service facturation.

Plusieurs formules sont possibles « avec ou sans repas », « demi-journée ou journée entière ».

HORAIRES ET LIEU

Les mercredis après-midi de 11h50 à 18h30 pour les enfants de la maternelle

Les mercredis après-midi de 11h40 à 18h30 pour les enfants de l'élémentaire

Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

ALSH : dans les locaux de l'école élémentaire
6 Rue d'Enbernadet 31530 Lasserre-Pradère